

France-Orléans: World wide web (www) site design services

OJ S 205/2015 22/10/2015

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ars du Centre

National registration number: 13000784200011

Postal address: Cité Coligny — 131 rue du Faubourg Bannier — BP 74409

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45044

Country: France

Contact person: Cellule achats et marchés publics

For the attention of: Mme Fatimata Dembele

E-mail: ars-centre-marches-publics@ars.sante.fr

Telephone: +33 238773944

Fax: +33 238544603

Internet address(es):

General address of the contracting authority: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Address of the buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Electronic access to information: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Electronic submission of tenders and requests to participate: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Additional information can be obtained from:

Official name: Ars Centre-Val de Loire

Postal address: Cité administrative Coligny — 131 rue du Faubourg Bannier — BP 74409

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45044

For the attention of: Mme Fatimata Dembele

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Ars Centre-Val de Loire

Postal address: Cité administrative Coligny — 131 rue du Faubourg Bannier — BP 74409

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45044

For the attention of: Mme Fatimata Dembele

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Ars Centre-Val de Loire

Postal address: Cité administrative Coligny — 131 rue du Faubourg Bannier — BP 74409

Town: Orléans Cedex 1

Postal code: 45044

For the attention of: Mme Fatimata Dembele

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

I.2. Type of the contracting authority

Regional or local agency/office

I.3. Main activity

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Création, refonte, maintenance des sites internet des agences régionales de santé (Ars) Pour le lot 1 et la réalisation de prestations de graphiques, éditoriales et vidéos nécessaires à l'animation des sites internet des ARS pour le lot 2. Pour la réalisation des prestations objets des lot 1 et 2, l'ars Centre-Val de Loire agit comme mandataire d'un groupement de commande composé de l'ensemble des agences régionales de santé (voir liste énumérée à l'article 1.4 du règlement de consultation).

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

Main site or place of performance: Territoire français (France et Dom-Tom).

NUTS code FR France

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

Framework agreement with a single operator

Duration of the framework agreement

Duration in months: 48

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La consultation porte sur la création, la refonte et la maintenance des sites internet (lot 1) des Agences régionales de santé (Ars) et la réalisation de prestations graphiques, éditoriales et vidéos (lot 2) nécessaires à l'animation des sites internet des Ars. Pour la réalisation des prestations objets des lots 1 et 2, l'Ars Centre-Val de Loire agit comme mandataire d'un groupement de commandes composée de l'ensemble des agences régionales de santé (voir liste énumérée à l'article 1.4 du règlement de consultation).

II.1.6. CPV code(s)

72413000 World wide web (www) site design services, 79822500 Graphic design services, 79970000 Publishing services, 92111200 Advertising, propaganda and information film and video-tape production, 92312211 Writing agency services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Chaque lot s'exécutera sous la forme d'un marché à bons de commande mono attributaire sans minimum et sans maximum en vertu de l'article 77 du Code des marchés publics Le détail est précisé pour chaque lot.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Éventuels marchés complémentaires ou similaires au titre de l'article 35-II-5 et 35-II-6 du Code des marchés publics.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 3

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

Lot title: Création, refonte et maintenance des sites internet des Ars

1) Short description

Création, refonte et maintenance des sites internet des Ars.

2) CPV code(s)

72413000 World wide web (www) site design services, 72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

3) Quantity or scope

Création, refonte et maintenance des sites internet des Ars.

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Ce lot comprend la création, la refonte et la maintenance des sites internet des Agences régionales de santé. L'objet principal du marché est la refonte des sites institutionnels des ARS sur une nouvelle plate-forme de gestion de contenus et leur maintenance. Des prestations de maintenance sont également attendues pour les sites internet actuellement administrés sur le système de gestion de contenus typo3, dans l'attente de leur migration sur de nouveaux applicatifs ou sur la nouvelle plate-forme. La mise en production de la nouvelle version des sites ARS est attendue pour le dernier trimestre 2016 au plus tard.

Lot No: 2

Lot title: Réalisation de prestations graphiques, éditoriales et vidéos nécessaires à l'animation des sites internet des Agences régionales de santé

1) Short description

Réalisation de prestations graphiques, éditoriales et vidéos nécessaires à l'animation des sites internet des Agences régionales de santé.

2) CPV code(s)

3) Quantity or scope

Prestations graphiques, éditoriales et vidéos nécessaires à l'animation des sites internet des Agences régionales de santé.

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 48 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

L'étendue précise de ce lot comprend notamment des prestations de pilotage, du déplacement, pour les prestations éditoriales: la rédaction, les photos et illustrations, le conseil et l'expertise éditoriaux, la formation; pour les prestations vidéos: la scénarisation, les productions d'animation, le tournage et les prises de vue, le montage et la post-production, l'enregistrement voix-off, la réalisation de sous-titrage, la réalisation d'audiodescription, la captation et la retransmission dévènement sur internet, les fixations sur support physique et duplications; pour les prestations graphiques: la conception et la réalisation d'infographies statistiques, la conception et la réalisation d'infographies interactives, la création de bannière; pour les prestations photos: le reportage photos.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Pour ces marchés, il n'est pas prévu de cautionnement ou de garanties.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le commanditaire se libérera des sommes dues au titre de chaque bon de commande en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert précisé par le titulaire. Le règlement interviendra par mandat administratif. Les règlements sont effectués par virement au compte bancaire ou postal indiqué par le titulaire dans l'acte d'engagement. Le délai maximum de paiement est de 30 jours conformément au titre IV de la loi n° 2013-100 du 28.1.2013 portant diverses dispositions d'adaptation de la législation au droit de l'union européenne en matière économique et financière et son décret d'application n° 2013-269 du 29.3.2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Dans le cas où le candidat attributaire s'est présenté en groupement conjoint lors de la remise des offres, il devra accepter de passer sous la forme d'un groupement solidaire en phase d'attribution du marché.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: 1) Une lettre de candidature ou d'habilitation du mandataire par ses cotraitants (formulaire Dc1 dans sa dernière version), disponible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>) complétée en français, datée et signée par un représentant habilité du candidat.

2) La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement — (formulaire Dc2 dans sa dernière version, disponible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>).

3) Une déclaration sur l'honneur du candidat, dûment datée et signée par celui-ci.

4) Si le candidat est en redressement judiciaire ou fait l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

5) Les documents relatifs aux pouvoirs des personnes habilitées à les engager.

Nota: Les informations contenues aux 3) et 4) ci-dessus peuvent éventuellement être remplacées par le formulaire Dc1 (dans sa dernière version) dûment renseigné, daté, cacheté et signé par le candidat.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: chaque candidat ou chaque membre d'un groupement devra fournir les renseignements et formalités suivants:

1) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet des marchés, réalisées au cours des 3 derniers exercices disponibles.

2) Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années.

3) Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

N.b. : en cas de groupement, le candidat doit produire les mêmes documents concernant le cotraitant que ceux exigés des candidats pour justifier de leur niveau de capacités professionnelles, techniques et financières à l'exécution du marché.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Chaque candidat ou chaque membre d'un groupement devra fournir les renseignements et formalités suivants: liste des principaux services effectués pour des prestations similaires au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé (avec ses coordonnées). Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

12-2015-ARS-DG

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

2.12.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Identification des pouvoirs adjudicateurs: l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire représente le pouvoir adjudicateur dans le cadre de la procédure de marché, en tant que mandataire du groupement constitué à cet effet. Il agit pour son propre compte et celui de l'ensemble des ARS présentes sur l'ensemble du territoire Français (métropole et Dom-Tom). Pour chaque lot, les membres du groupement de commandes sont les ARS Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre-Val de Loire, Champagne-Ardenne, Corse, Franche-Comté, Guyane, Guadeloupe, Haute-Normandie, Ile-De-France, Languedoc-Roussillon, Limousin, , Lorraine, Martinique, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-De-Calais, Océan Indien, Pays de la Loire, Picardie, Provence-Alpes-Côte d'azur, Poitou-Charentes, Rhône Alpes.

Modalités d'obtention du dossier de consultation: les candidats téléchargent gratuitement le dossier de consultation des entreprises (dce) à l'adresse internet duprofil d'acheteur <https://www.marches-publics.gouv.fr> (référence de la consultation: 12-2015-ars-dg, pour une recherche rapide, taper la référence de la consultation dans la recherche rapide). Afin de pouvoir décompresser et lire les documents mis à disposition par le pouvoir adjudicateur, les candidats doivent disposer des logiciels permettant de lire les formats suivants: zip, doc, docx, xls, xlsx, pdf. En cas de difficulté de téléchargement du dce, le candidat contactera l'assistance téléphonique les jours ouvrés de 9:00 à 19:00 au +33 176647407.

Modalités de remise des plis: compte-tenu de l'objet de la consultation, et conformément à l'article 56 du code des marchés publics, les plis sont obligatoirement déposés par voie dématérialisée à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr>.

Configuration des postes et pré-requis techniques: la plate-forme met en oeuvre des processus cryptographiques élaborés (signature électronique, chiffrement) sur les postes de travail des opérateurs économiques. Pour réaliser la signature et le chiffrement de leurs réponses, la plate-forme de dématérialisation intègre dans les pages web des opérateurs économiques des programmes sous forme d'applets java de façon transparente. Ces fonctions nécessitent des postes de travail récents et à jour des patches de sécurité émis par les éditeurs de systèmes d'exploitation. Les postes des opérateurs économiques doivent en outre disposer d'un outil zip (lecture et création de dossier zip) et être capables de lire des fichiers pdf. Pour une bonne installation des applets sur les postes de travail des opérateurs économiques, ceux-ci doivent disposer, lors de la première utilisation de ces fonctions avancées de signature électronique et de chiffrement, des droits administrateur sur leurs postes, ainsi que des droits de téléchargement. Les pré-requis techniques et les conditions d'utilisation auxquels les candidats doivent répondre sont mentionnés spécifiquement sur les pages internet de la plate-forme de dématérialisation (rubrique pré-requis techniques en bas à droite de la page).

Signature électronique: les plis transmis par voie dématérialisée sont signés par les candidats dans des conditions permettant d'authentifier leur signature au moyen d'un certificat de signature électronique, conformément à l'arrêté du 15.6.2012 relatif à la signature électronique. Le certificat de signature du signataire respecte au moins le niveau de sécurité préconisé sur la plateforme de dématérialisation.

Lorsque le certificat de signature est émis par une autorité de certification mentionnée dans l'une des listes de confiance ci-dessous, le soumissionnaire n'a aucun justificatif à fournir sur le certificat de signature utilisé pour signer sa réponse:

- www.references.modernisation.gouv.fr;
- http://ec.europa.eu/information_society/policy/esignature/eu_legislation/trusted_lists/index_en.htm;
- <http://www.industrie.gouv.fr/tic/certificats>.

lorsque le certificat de signature électronique n'est pas référencé sur une liste de confiance, la plateforme de dématérialisation « place » accepte tous certificats de signature électronique présentant des conditions de sécurité équivalentes à celles du référentiel général de sécurité (rgs).

Le candidat s'assure que le certificat qu'il utilise est au moins conforme au niveau de sécurité préconisé sur le profil d'acheteur, et donne tous les éléments nécessaires à la vérification de cette conformité par l'acheteur.

A ce titre, le signataire transmet les informations suivantes:

a) la procédure permettant la vérification de la qualité et du niveau de sécurité du certificat de signature utilisé: preuve de la qualification de l'autorité de certification, la politique de certification...),

- b) le candidat fournit notamment les outils techniques de vérification du certificat: chaîne de certification complète jusqu'à l'ac racine, adresse de téléchargement de la dernière mise à jour de la liste de révocation,
- c) l'adresse du site internet du référencement du prestataire par le pays d'établissement ou, à défaut, les données publiques relatives au certificat du signataire, qui comportent, au moins, la liste de révocation et le certificat du prestataire de services de certification électronique émetteur.

Le candidat utilise l'outil de signature de son choix.

Lorsque le soumissionnaire utilise l'outil de signature de la plate-forme des achats de l'état «Place», il est dispensé de fournir tout mode d'emploi ou information.

Lorsque le candidat utilise un autre outil de signature que celui proposé sur «Place», il doit respecter les deux obligations suivantes:

A) produire des formats de signature xades, cades ou pades.

B) permettre la vérification en transmettant en parallèle les éléments nécessaires pour procéder à la vérification de la validité de la signature et de l'intégrité du document, et ce, gratuitement. Dans ce cas, le signataire indique la procédure permettant la vérification de la validité de la signature en fournissant notamment:

A. Le lien sur lequel l'outil de vérification de signature peut être récupéré, avec une notice d'explication et les pré-requis d'installation (type d'exécutable, systèmes d'exploitation supportés, etc). La fourniture d'une notice en français est souhaitée;

B. Le mode de vérification alternatif en cas d'installation impossible pour l'acheteur (contact à joindre, support distant, support sur site etc.).

Les documents à signer visés à l'article 4 du présent règlement de consultation doivent être déposés et signés numériquement avant le lancement de la transmission et selon les modalités suivantes:

Les documents sont transmis dans un fichier zip. Pour les documents à signer, ils doivent être préalablement et individuellement signés avant d'être insérés dans le fichier zip. Par ailleurs, une signature manuscrite scannée n'a d'autre valeur que celle d'une copie et ne peut donc remplacer la signature électronique.

C'est la signature de chaque document qui sera examinée par le pouvoir adjudicateur et non celle de l'enveloppe qui les contient. Par conséquent, la signature du fichier zip est insuffisante.

Dans le cas de candidatures groupées, conformément à l'article 51 du code des marchés publics, le mandataire du groupement assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement. Si le mandataire du groupement n'est pas habilité à représenter l'ensemble des opérateurs économiques groupés, toutes les pièces doivent être signées par l'ensemble des membres du groupement.

Taille et format des documents électroniques: les fichiers des candidats devront, sous peine d'irrecevabilité, être transmis dans des formats largement disponibles (zip; word, excel, powerpoint, access (pack microsoft) pdf acrobat ...). En outre, il n'est pas recommandé aux candidats d'utiliser des fichiers au format « .exe ».

Assistance au dépôt électronique: les candidats peuvent consulter la rubrique «Aide» à l'adresse suivante: <https://www.marches-publics.gouv.fr>. Le guide d'utilisation de la plateforme est disponible sur cet onglet. En outre, pour toute demande d'assistance technique, question ou problème rencontré, les candidats peuvent contacter le support de la plateforme de dématérialisation de 9:00 à 19:00 les jours ouvrés au numéro suivant: +33 176647407. Il est fortement recommandé aux candidats d'utiliser la fonctionnalité de « réponse pas à pas » pour déposer leurs plis. La procédure de réponse « pas à pas » se compose des étapes suivantes:

1. Être équipé d'un certificat électronique.
2. Être inscrit sur la plateforme.

3. Cliquer sur « signer les pièces » et signer les pièces dont la signature est demandée.
4. Puis cliquer sur « envoyer ma réponse ».
5. Constituer un dossier de réponses en format zip contenant les documents individuellement signés.
6. Remplir le formulaire de réponse en insérant les documents signés.
7. Accepter les conditions d'utilisation de la plateforme.
8. Et cliquer sur le bouton « valider » pour envoyer la réponse.

Les candidats doivent remettre:

- dans l'onglet « pièces candidature », les documents relatifs à la candidature listés à l'article 4.1 du présent règlement,
- dans l'onglet « offre », les documents relatifs à l'offre listés à l'article 4.2 du présent règlement.

En cas d'envois successifs, seule sera retenue la dernière réponse déposée avant la date limite de remise des plis.

Les frais d'accès au réseau sont à la charge de chaque candidat.

Avertissement: l'attention du candidat est attirée sur la durée d'acheminement des plis électroniques volumineux: c'est la date et l'heure de fin d'acheminement qui font foi lors de la remise d'une réponse dématérialisée.

Les candidats sont donc invités à intégrer des marges de manoeuvre dans leur processus de réponse, pour tenir compte de ces délais d'acheminement.

Copie de sauvegarde:

Il est recommandé de présenter, en parallèle, sur support physique électronique (par exemple: cd-rom, dvd-rom, clé usb, ...) Une copie de sauvegarde. La copie de sauvegarde doit être présentée avant la date limite de réception des plis à l'adresse figurant à l'article 2.4 du présent règlement de consultation et comporter les mentions suivantes:

Agence régionale de santé Centre-Val de Loire

a l'attention de la cellule achats — unité ressources logistiques

ne pas ouvrir par le service courrier

appel d'offres ouvert « no 12-2015-ars-dg»

ces copies pourront être transmises par les modes suivants:

- soit par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postale à l'adresse suivante: à l'attention de la cellule achats — unité ressources logistiques — cité administrative Coligny — 131 rue du Faubourg Bannier — BP 74409 — 45044 Orléans Cedex 1
- soit contre récépissé à la cellule achats — unité ressources logistiques — cité administrative Coligny — 131 rue du Faubourg Bannier — BP 74409 — 45044 Orléans Cedex 1 (du lundi au jeudi de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 17:00; le vendredi de 9:00 à 12:00 et de 13:30 à 16:00).

Lorsque la copie de sauvegarde prend la forme d'un support physique électronique, les documents doivent être revêtus de la signature électronique dans les conditions définies ci-dessus. Les candidats doivent obligatoirement préciser dans un document spécifique sur support papier joint à leur copie de sauvegarde:

- le nom du logiciel de signature électronique utilisé pour la signature des documents,
- l'adresse du site internet de l'éditeur à partir duquel l'Ars Centre-Val de Loire pourrasede procurer gratuitement le vérificateur de signature.

Lorsque la copie de sauvegarde prend la forme d'un support papier, les documents doivent être signés par les représentants qualifiés des candidats.

Si l'offre retenue est une offre dématérialisée, l'attributaire s'engage à signer l'acte d'engagement et les pièces du marché matérialisés.

Pour le Lot 1, en complément de l'article Iv.2.1) critères d'attribution du présent avis, le pouvoir adjudicateur informe les candidats des modalités d'évaluation de la maquette demandée pour

l'analyse du sous-critère 3 — maquette graphique, sous critère 3 du critère 2 valeur technique. Le candidat propose une identité graphique pour les sites institutionnels des ARS. Pour cela, il propose une page d'accueil déclinée pour desktop, tablette et smartphone. La maquette sera accompagnée d'une description expliquant le parti pris graphique, les éléments d'interaction et toute information utile à la compréhension de la maquette (figuration de la ligne de flottaison, indication de la résolution d'écran etc.)

La Proposition graphique s'appuiera sur les éléments suivants:

- le brief créatif (cf annexe 2 du cadre de réponse technique)
- les éléments fonctionnels décrits au paragraphe 2.1 du Cctp-Lot 1 impactant la page d'accueil
- les éléments de positionnement stratégique décrit au paragraphe 2 du Cctp-Lot 1

Les propositions graphiques seront communiquées sous la forme de fichiers PDF. La production de la maquette graphique entraînera le versement d'une prime d'un montant de 600 EUR HT à condition que la maquette:

Soit conforme aux besoins exprimés par le pouvoir adjudicateur dans les documents de la consultation.

Puisse être exploitable pour juger l'offre. Pour le futur titulaire, cette indemnité sera déduite des sommes qui lui seraient dues au titre du marché.

Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: oui.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 19.10.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie

Town: Orléans

Postal code: 45057

E-mail: greffe.ta@juradm.fr

Telephone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif d'Orléans

Postal address: 28 rue de la Bretonnerie

Town: Orléans

Postal code: 45057

E-mail: greffe.ta@juradm.fr

Telephone: +33 238775900

Fax: +33 238538516

VI.5. Date of dispatch of this notice

19.10.2015